

Section départementaux

Compte rendu du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHS CT) du 16 Avril 2020

Présents : Véronique LESIOURD (3DM/LDA), Didier BEAUDOIN (DAT/DP), Vincent NEVEU (DI/DRR), Philippe SABOUREAU (DAG/DSN),

Excusées : Françoise TESSIER (DS/DASE), Séverine CHUREAU (DAT/DAD), Pascale DAHAN (DS/DASE/Assistante familiale), Véronique-Emma GUESNE (DS/DPMI)

Le format de ce CHS CT était particulier.

Premier CHS CT en visioconférence. Il était restreint.

De plus, plusieurs représentants du personnel ont eu des difficultés pour nous rejoindre durant cette instance ; ainsi Didier et Vincent pouvaient entendre les échanges mais ne pouvaient y participer.

Il s'agissait d'une information et d'un temps d'échange sur la gestion du confinement ainsi que sur ses implications sur le travail de chacun, sans recueil d'avis des représentants du personnel et des représentants de l'administration.

Nous avons également abordé les conditions de reprise de travail en mode dégradé qui ont eu lieu dès le 20 avril dernier au niveau de la DI.

Début 10h30 – fin 13h45

► Point sur le risque sanitaire, procédures en place pour le personnel médico-social

La directrice de la PMI a rappelé rapidement les problématiques de cette épidémie ainsi que les contraintes imposées à chacun pour endiguer sa propagation. Elle a également présenté les mesures mises en place lors des visites à domicile des puéricultrices à la demande de l'hôpital ainsi que des visites qu'assurent les sages-femmes. Au jour du CHS CT, il y a eu 11 visites à domicile (VAD).

L'activité principale s'est surtout faite en téléconsultation (environ 782 depuis le début du confinement).

Un protocole pour la reprise des vaccinations des enfants a été présenté. Les vaccinations auront lieu dans les CDS avec des espaces très importants entre chaque consultation (3/4 h) afin que les familles ne se croisent pas et qu'une désinfection soit effectuée entre chacune d'elles.

Des contacts lors de la prise de RDV et avant la consultation permettent de s'assurer que les familles ne présentent pas de symptômes en lien avec le Covid-19.

- ▶ Plan de continuité des activités (PCA) : point sur les missions prioritaires, recensement des effectifs, mobilisation des agents pour rejoindre la réserve sanitaire, la réserve civique ou pour apporter un soutien aux structures médicales ou médico-sociales

Dès le début du confinement, nous aurions souhaité que les représentants du personnel puissent avoir accès aux mêmes informations que l'administration sur le suivi de cette crise.

L'administration nous informe de la création d'un espace collaboratif regroupant l'ensemble du travail quotidien qu'elle effectue (approvisionnement de masques, gels hydroalcoolique, délivrance des attestations de circulation, mise en place du PCA, mise à disposition d'agent pour des structures externes, etc...).

Ce CHS CT que nous avons sollicité permet à posteriori de connaître les services qui maintiennent leurs activités de façon dégradée.

Pour la journée du 10 Avril, il apparait que 47 % des agents du CD sont en télétravail (avec ou sans enfant), 23 % sont en congés, 18 % en autorisation spéciale d'absence. Sans parler des 270 assistants familiaux pour qui le confinement augmente les contraintes de travail (pas de temps de repos, présence des enfants 7j/7j, 24h/24h, statut d'accompagnant pédagogique en supplément).

Le document qui nous a été présenté présente également les actions de numérisation du courrier, le maintien du lien téléphonique avec les usagers, le maintien de la commande publique ainsi que celui du versement des salaires.



Commentaire : Ce document pourrait être diffusé sur Intranet afin que chacun prenne conscience que l'effort de tous contribue à maintenir un service public de qualité tout en suivant les recommandations nationales de confinement.

- ▶ Focus sur la direction de la solidarité

Cette période, compliquée pour tous, fait ressortir les difficultés des plus fragiles. Les personnes en difficultés continuent d'appeler les services de la solidarité de proximité ou de l'ASE.

Les référents éducatifs essaient d'appeler régulièrement familles et assistants familiaux.

Les assistantes sociales restent en contact avec les familles en difficulté.

252 mineurs non accompagnés ont été mis à l'isolement et certains agents dont le métier premier n'est pas le social se sont portés volontaires comme soutien aux équipes déjà présentes.

La CRIP qui gère les signalements de situations préoccupantes a été sollicitée également pendant cette période.

La PMI poursuit son activité. (voir premier sujet).

► Procédures et consignes mises en place

Dès le début du confinement, une FAQ a été mise à la disposition des agents sur intranet (<https://intranet.lamayenne.fr/Carriere/Pages/La-DRH-au-service-des-agents.aspx>). Elle est régulièrement mise à jour.

Cfdt: *Commentaire : Sur Intranet, un espace dédié à tout ce qui concerne cette période permettrait plus aisément à tous de se tenir informé. Ainsi des procédures pour le nettoyage des mains ou la pose d'un masque mais également les procédures en cas de déplacement ponctuelles pourraient y être déposées.*

► Procédures sur les chantiers routiers et dans les bâtiments

Après 5 semaines de confinement, des entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) ont souhaité reprendre leurs activités, avec des mesures appropriées.

Ainsi, au niveau du département, à la demande d'une entreprise, des chantiers suivis par la direction du bâtiment reprennent le 20 avril (travaux dans les collèges, espace Mayenne, maisons éclusières).

Deux entreprises avec des chantiers sur les routes souhaitent également reprendre leur activité. La direction des infrastructures a donc présenté les modalités de fonctionnement prévues en présence d'agents du CD qui en assurent la sécurité routière.

Cfdt: *Commentaire : Une première réunion de dialogue social puis ce CHS CT ont permis d'obtenir plus de précisions sur ces dispositifs. Nous espérons que l'ensemble des protocoles permettra un maximum de sécurité pour les agents concernés.*

► LDA : projet de protocole

Le laboratoire départemental, accrédité COFRAC, est habitué à maintenir un niveau de qualité dans ses prestations. Aussi, il a réaménagé son activité afin de répondre aux demandes sanitaires des industriels.

Son rôle s'est élargi lors des collectes journalières avec l'aspect logistique afin de récupérer par exemple du matériel mis à disposition par les vétérinaires pour la maison Covid.

Prochainement, il sera peut-être également appelé à effectuer des analyses en lien avec le Covid-19. Un protocole a été présenté, détaillant les différentes phases d'analyse de la réception d'un échantillon à son élimination.

► Bilan des moyens matériels mis à disposition des agents

Depuis le début de la mise en place du confinement, les moyens généraux se sont organisés afin qu'agents du CD et partenaires puissent disposer de matériel de protection adéquat.

Les exigences du déconfinement, afin que chaque agent puisse reprendre sereinement son poste, augmente encore d'un cran leur charge de travail.

Le fait que chaque direction présente des problématiques différentes nécessite une grande réactivité.

La tension au niveau national et mondial pour l'acquisition d'équipements de protection individuelle (EPI) ne facilite pas la tâche.

La logistique est également intervenue pour des déménagements auprès des MNA et pour la distribution des EPI auprès de partenaires.

► Soutien médico-psycho-social des agents

Christophe JARRY et le docteur LEMESTRE sont restés à l'écoute des agents durant cette période.

Certains agents vivent difficilement cette période, M. JARRY reste à leur disposition.

Tout comme eux, nous avons ensuite abordé le remplissage des tableaux de suivi d'activités des agents de l'ASE qui seraient mis en place pour valoriser le travail effectué.

Ce suivi est très mal vécu. Se pose la question de l'utilité de ces tableaux, vécus comme un manque de confiance par nombre d'agents. Ils ne sont pas représentatifs de la somme de travail effectué. De plus, certains agents en télétravail avec enfants s'angoissent de ne pas fournir suffisamment de travail. Le docteur LEMESTRE a alerté l'administration sur la longueur du déconfinement. Il y a un avant et un après le 16 mars.

Il ne faut pas perdre de vue qu'il peut y avoir des rebonds d'épidémie dans les mois voire l'année à venir.

Il faudra garder le réflexe des gestes barrières.

Depuis une semaine, pour bon nombre d'agents, la grosse inquiétude mais également les demandes concernent particulièrement le déconfinement (quand ? comment ? selon quel critère ?)

► Questions diverses

Nous n'avons pas soumis de questions particulières pour ce CHS CT, mais précisé que nous souhaitions être informés sur l'ensemble des dispositifs et protocoles qui seront mis en place, direction par direction, pour la reprise. L'administration nous informe que depuis le 20 avril, chaque direction se penche sur les procédures pour une reprise en attendant les consignes nationales : agents à risque ou ayant un proche de sa famille à risque, agents ayant des enfants dont la structure éducative n'est pas encore ouverte, ... Dans toutes les collectivités locales, les équipes CFDT ont la volonté de contribuer à la remise en route des services publics locaux en préservant la santé et la sécurité des agents et la cohésion dans les équipes. C'est dans cet esprit constructif et responsable que nous restons dans une démarche de dialogue social spécifique afin d'anticiper collectivement la reprise du travail. Il faudra organiser des discussions dans chaque service sur le travail à faire, les priorités, ... voir comment se géreront les roulements dans les équipes pour permettre à tout un chacun de gérer ses obligations familiales et de se reposer. Car il ne faut pas oublier que pour toutes et tous, quelle qu'ait été la position de travail, elle a été subie. Nous avons demandé qu'un temps soit consacré pour vous entendre sur votre vécu sur ce temps inédit et sur les changements que vous pourriez souhaiter pour l'avenir dans la manière de travailler ensemble, toujours pour un service public de qualité. Le prochain CHS CT devrait se tenir le 6 mai prochain.

Nous restons à votre écoute pendant cette crise.

N'hésitez pas à nous rejoindre
[Adhérez pour votre avenir !](#)

